



# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



1e

TRIBLINGA DE COMMERCE

3 1 JAN. 2018

DUNCKHEATER WALLON

N° d'entreprise : 0505.946.555

Dénomination

(en entier): IMMO 483

(en abrègé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège: Braine-l'Alleud (1420), Chaussée de Tubize 483A/3

Objet de l'acte: DEMISSIONS - NOMINATIONS

D'un procès-verbal dressé en date du 19 janvier 2018, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la société privée à responsabilité limitée « IMMO 483 », dont le siège social établi à Braine-l'Alleud (1420), Chaussée de Tubize 483A/3, a pris les résolutions dont il est extrait ce qui suit :

#### Première résolution

Monsieur Olivier DELHAYE présente à l'assemblée sa démission de ses fonctions de gérant non statutaire de la société à compter de ce jour. L'assemblée ratifie ladite démission à compter de ce jour et décharge pleine et entière lui est présentement donnée ; elle sera confirmée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire,

En outre, à compter de ce jour, l'assemblée entérine également la démission de tous les pouvoirs qui avaient été accordés précédemment par la société « IMMO 483 » sprl à Messieurs Olivier DELHAYE et Stéphane COLIN, qu'ils soient financier, bancaire, administratif et/ou décisionnel.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### Deuxième résolution

L'assemblée désigne en qualité de gérant non statutaire, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée :

- Monsieur Vincent COUET, domicilié et demeurant à Braine l'Alleud (1420), Clos du Champs d'Abeiche 11 ;
- Monsieur Sébastien COSSE, domicilié et demeurant à Hellebecq (7830), Rue Chef-Lieu 42;
- Monsieur Didier PETIT, domicilié et demeurant à Waterloo (1410), Avenue des Heures Claires 29.

Ceux-ci exerceront leur mandat à titre gratuit ; lesquels ont accepté ledit mandat ainsi que le caractère gratuit ; de celui-ci.

L'assemblée constate que le nombre de gérant est actuellement porté à TROIS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## Troisième résolution

L'assemblée confère tous pouvoirs à la société privée à responsabilité limitée « GL Services Bureaux », numéro d'entreprise 0460.281.628, dont le siège social est établi à Rixensart (1330), Avenue Franklin Roosevelt 23, représentée par son gérant, Monsieur Christophe LEHEUREUX, avec droit de substitution, aux fins de procéder aux formalités liées à la Banque Carrefour des Entreprises, ainsì que déposer et signer au nom de la société, les décisions prises concernant la présente assemblée générale dans les annexes du Moniteur belge.

### POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Christophe LEHEUREUX Pour « GL Services Bureaux » sprl Mandataire spécial

Déposé en même temps, le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 janvier 2018.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).